

Date : 29.03.2023

Rédaction :

Ludovic MEILLIER (Mail : [cfa@ffbs.fr](mailto:cfa@ffbs.fr))

## **BULLETIN CFA 2023B03**

*Vous pouvez retrouver ce bulletin et les précédents à partir du site fédéral.*

### **SOMMAIRE**

1. **FACTURATION SUR APPLICATION N2F**
2. **RÈGLEMENT & BARÈME DISCIPLINAIRE**
3. **WORLD BASEBALL CLASSIC 2023**
4. **CONSIGNES PARTICULIÈRES SAISON 2023**
5. **BLUE CONVENTION WBSC EUROPE - ARBITRES SOFTBALL**
6. **ASSIGNATIONS EUROPÉENNES DES ARBITRES DE BASEBALL FRANCAIS**
7. **ASSIGNATIONS ARBITRES CHALLENGE DE FRANCE BASEBALL & SOFTBALL**
8. **ASSIGNATIONS OPEN DE FRANCE FÉMININ DE BASEBALL 2023**
9. **SUPER LEAGUE SOFTBALL**
10. **TEMPLE DE LA RENOMMÉE**
11. **RECOURS**

*N.B : Les liens hypertextes sont matérialisés en [bleu-souligné](#).*

*Cliquer sur ce lien vous permet d'ouvrir la documentation s'y rapportant.*

## 1. FACTURATION SUR APPLICATION N2F

Le Comité Directeur de la Fédération a défini, lors de sa réunion du 26 janvier 2023, le [montant de remboursement des frais de déplacement](#) ainsi que le [montant des indemnités](#) pour la saison 2023.

Une précision doit être apporté à la procédure de **facturation sur l'application N2F** dans le cadre d'une réservation de chambre double :

**La chambre double doit être réservée et facturée par un seul arbitre qui devra de fait également couvrir le petit déjeuner de l'autre arbitre. Cela est prévu dans l'outil N2F qui permet de faire apparaître des invités afin d'augmenter mécaniquement le plafond. Les responsables de validation des factures vous seront reconnaissant de respecter et de fournir une facture d'hôtel nominative au nom de celui qui produira la note de frais dans l'outil.**

Cette facturation sur l'application N2F concerne tous les championnats nationaux de Baseball, Softball et Baseball5.

**Fabien Carrette-Legend** est désigné comme Manager N+1 pour l'approbation de premier niveau par la Commission Fédérale d'Arbitrage pour l'ensemble des 3 disciplines.

Les factures soumises sont ainsi vérifiées par le siège fédéral puis approuvées à plusieurs niveaux, par le représentant de la CFA pour approbation de 1<sup>er</sup> niveau, le Président de la Fédération pour approbation de 2<sup>ème</sup> niveau, puis le Trésorier Général pour approbation de 3<sup>ème</sup> niveau qui vaut demande de mise en paiement.

La mise en paiement est assurée par l'assistant administratif et comptable.

### **NB : Rappel des intitulés des titres et des analytiques à utiliser pour l'établissement des notes de frais sur l'outil N2F**

D1 Baseball : « **Arbitrage D1 Baseball – [Equipe recevante] vs [Equipe visiteuse]** »

- Thématique : **Baseball (B)**
- Catégorie : **Arbitrage (B2113)**
- Activité : **Arbitrage (B21130)**
- Action : **Division 1 et Challenge de France (B21132)**

D2 Baseball : « **Arbitrage D2 Baseball – [Equipe recevante] vs [Equipe visiteuse]** »

- Thématique : **Baseball (B)**
- Catégorie : **Arbitrage (B2113)**
- Activité : **Arbitrage (B21130)**
- Action : **Division 2 (B21133)**

D1 Softball Féminin : « **Arbitrage D1 Softball Féminin – [Equipe recevante] vs [Equipe visiteuse]** »

- Thématique : **Softball (S)**
- Catégorie : **Arbitrage (S213)**
- Activité : **Arbitrage (S21300)**
- Action : **Division 1 Féminin et Challenge de France (S21302)**

D1 Softball Masculin : « **Arbitrage D1 Softball Masculin – [Equipe recevante] vs [Equipe visiteuse]** »

- Thématique : **Softball (S)**
- Catégorie : **Arbitrage (S213)**
- Activité : **Arbitrage (S21300)**
- Action : **Division 1 Masculin et Challenge de France (S21304)**

D2 Softball Féminin : « **Arbitrage D2 Softball Féminin – [Equipe recevante] vs [Equipe visiteuse]** »

- Thématique : **Softball (S)**
- Catégorie : **Arbitrage (S213)**
- Activité : **Arbitrage (S21300)**
- Action : **Division 2 Féminin (S21303)**

D2 Softball Masculin : « **Arbitrage D2 Softball Masculin – [Equipe recevante] vs [Equipe visiteuse]** »

- Thématique : **Softball (S)**
- Catégorie : **Arbitrage (S213)**
- Activité : **Arbitrage (S21300)**
- Action : **Division 2 Masculin (S21305)**



## **2. RÉGLEMENT & BARÈME DISCIPLINAIRE**

L'Assemblée Générale de la Fédération Française de Baseball- Softball a adopté le **18 mars 2023** des modifications concernant les textes officiels suivants :

- [Règlement disciplinaire](#)
- [Barème disciplinaire](#)

### **Règlement disciplinaire (extrait)**

#### **Article 25. Cas particulier : Exclusion d'un licencié par l'arbitre**

Tout licencié exclu à l'occasion d'un match de compétition officielle par décision de l'arbitre pour certains faits précisés au barème disciplinaire, en annexe du présent règlement, est automatiquement suspendu jusqu'à la fin de la journée de compétition officielle lors de laquelle a eu lieu l'exclusion. Les organes disciplinaires ne sont pas liés par le motif d'exclusion que l'arbitre a retenu. L'exclusion d'un licencié à l'occasion d'une rencontre officielle n'est pas remise en cause si cette dernière a été définitivement interrompue avant son terme, pour quelque raison que ce soit, et/ou qu'elle a été donnée à rejouer ou perdue par pénalité.

### **Barème disciplinaire (extrait)**

#### **Avertissement**

Prononcé obligatoirement par l'arbitre en présence du manager ou du capitaine (temps mort avec convocation des parties concernées), celui-ci sera notifié par l'arbitre en chef sur le rapport de match, joint à la feuille de match. Le cumul de trois avertissements, par un même joueur, au cours d'une même saison sportive, pourra entraîner, pour celui-ci, une convocation devant la Commission Fédérale de Discipline. Le cumul de trois avertissements adressés aux membres d'une même équipe, au cours d'une même saison sportive, entraîne, pour le club concerné, une pénalité financière dont le montant est fixé chaque année par le Comité Directeur de la Fédération.

## Exclusion

Tout licencié exclu à l'occasion d'une rencontre de compétition officielle par décision de l'arbitre est automatiquement suspendu jusqu'à la fin de la journée de compétition officielle lors de laquelle a eu lieu la suspension, dès lors que l'expulsion a été prononcée pour des faits pouvant être qualifiés de :

- provocations verbales dès lors que les propos atteignent la personne de manière grave et/ou répétée,
- gestes déplacés répétés,
- tentative d'agression physique,
- agression physique.

Dans le cadre du présent article, la notion de journée doit être entendue comme journée de compétition dans le cadre d'un championnat comportant plusieurs journées, peu importe la durée effective de cette journée (un jour ou plusieurs jours).

Les organes disciplinaires ne sont pas liés par le motif d'exclusion que l'arbitre a retenu.

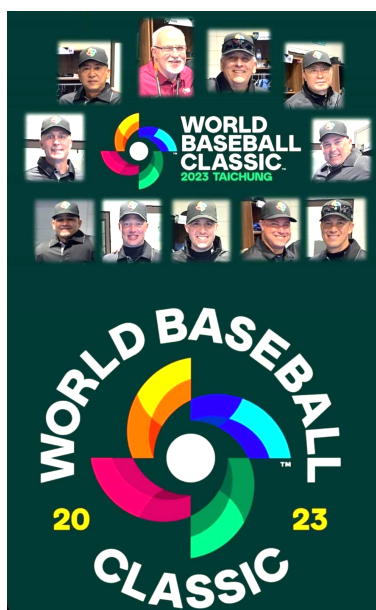
L'exclusion d'un licencié à l'occasion d'une rencontre officielle n'est pas remise en cause si cette dernière a été définitivement interrompue avant son terme, pour quelque raison que ce soit, et/ou qu'elle a été donnée à rejouer ou perdue par pénalité.

Le cumul de trois expulsions adressées aux membres d'une même équipe, au cours d'une même saison sportive, entraîne, pour le club concerné, une pénalité financière dont le montant est fixé chaque année par le Comité Directeur de la Fédération.

### 3. WORLD BASEBALL CLASSIC 2023

[Serge Makouchetchev](#) a participé à la World Baseball Classic dans le groupe A à Taichung du 7 au 12 mars 2023. Il a notamment officié en 1B lors de la rencontre Cuba/Panama (10.03.2023), en 2B lors de la rencontre Pays-Bas/Italie (12.03.2023), et en 3B lors des rencontres Cuba/Pays-Bas (08.03.2023 - Cf. photo jointe), Italie/Cuba (09.03.2023) et Pays-Bas/Chine Taipei (11.03.2023).

L'ensemble du corps arbitral français de la FFBS est immensément fier du parcours réalisé par Serge Makouchetchev qui sera plus éloigné des terrains en cette saison 2023 suite à son engagement auprès de la WBSC Europe comme designateurs et superviseurs des arbitres assignés sur les compétitions européennes.



## 4. RECOMMANDATIONS DES PROCÉDURES AUTOUR DES RENCONTRES

Les procédures recommandées autour des rencontres sont les suivantes :

- Présentation 1h00 avant le Play-Ball;
- Surveillance du bon déroulement des procédures d'avant-match (Batting practice - Infield/Outfield - Remise en condition du terrain) et de l'état du terrain (sous la responsabilité des clubs recevants)
- Appel nominatif et présentiel du E-Roster et signature de validation pour les rencontres

A ce titre :

- Seuls les licenciés inscrits sur le E-Rosters sont habilités à être physiquement présents dans l'abri des joueurs
- Un Batboy peut avoir accès au dugout sous condition d'âge (+ 12 ans effectif) et de licence active.
- Cette action permet de s'assurer de la présence de l'intégralité des acteurs. Notifier les absents de façon lisible et préciser la participation éventuelle à une seule des 2 rencontres.

Dérogation de présence dans le dugout :

- Personnel médical
- Photographe sous autorisation de l'arbitre en chef et sous condition de port des éléments de sécurité
- Surveillance de la rédaction des feuilles de matchs (seuls les licenciés compétition présents sur le E-Roster peuvent y figurer).
- Mentions devant figurer sur les feuilles de match et Line-Ups :
  - Étrangers (E) -Mutation (M) - Extension de licence (EXT) - COTMA (C) - 18U
- Conformité des Line-Ups
- Débuter le PB à l'heure indiqué
- Les coachs de base et managers doivent impérativement porter l'uniforme de leur équipe et doivent impérativement porter le casque de protection (aucune dérogation possible) en Baseball. Le port du casque est facultatif en Softball (sauf pour les jeunes joueurs 18U).

*(Règles de jeu Softball 3.4.3.c (synthèse) : les jeunes joueurs (donc 18U et inférieures) doivent porter un casque approuvé qu'ils soient coach en 1ère ou 3ème base ou ramasseur de balle ou de batte).*

- Uniformité des équipes
- Signatures des 2 arbitres en fin de rencontre après avoir effectué un nouveau contrôle (les feuilles de match sont sous la responsabilité de l'Arbitre en Chef)
- Être en possession des documents administratifs inhérents à la rencontre :
  - [formulaires de protêt, de réclamations de contestations](#);
  - [rapport de match](#) et [rapport d'expulsion](#)
  - Un fiche réflexe pour le [formalisme des documents](#) d'arbitrage est présente sur le site fédéral.
- En cas d'expulsion(s) et/ou de rapport de match, leur rédaction doit être effectuée dans les plus brefs délais et les documents doivent être envoyés avant 12h00 le lendemain de la rencontre pour respecter les délais réglementaires à [cfs@ffbs.fr](mailto:cfs@ffbs.fr) et [cfa@ffbs.fr](mailto:cfa@ffbs.fr)

Particularités (sous la responsabilités des clubs) :

- Les feuilles de matchs doivent être signées par les personnes en responsabilité de diplôme présentes effectivement sur le E-Roster (les clubs s'exposent à des sanctions financières dans le cas contraire).

## **5. BLUE CONVENTION WBSC EUROPE - ARBITRES SOFTBALL**

[La Blue Convention](#) a réuni des membres de la communauté européenne des arbitres de softball à Barcelone du 10 au 12 mars 2023 à Barcelone (Espagne).

Trois arbitres français ont pris part à cette convention :

- Nicolas ROUX
- François MAYS
- Giuseppe LAUDANI



Cette convention, dirigée par le directeur des arbitres de Softball de la WBSC Europe, Nacho PARDO, s'est concentrée sur l'avancement des compétences et des connaissances des arbitres en vue des compétitions européennes 2023.

La convention a consisté en une gamme d'ateliers et de sessions interactives, couvrant des sujets tels que la gestion des rencontres, l'interprétation des règles et la communication avec les joueurs et les managers et la mise en pratique avec retours d'arbitres expérimentés, tout en partageant leurs propres expériences et idées.

## **6. ASSIGNATIONS EUROPÉENNES DES ARBITRES DE BASEBALL FRANCAIS**

Pour cette saison 2023, 8 arbitres français ont reçu des assignations sur des compétitions par la WBSC Europe.

**Fabien CARRETTE-LEGRAND** : Baseball European Championship 2023

- République Tchèque du 24 septembre au 1er octobre 2023

**Franck BENASSEUR** : Baseball European Champion's Cup 2023

- Bussum & Amsterdam (Pays-Bas) du 6 juin au 10 juin 2023

**Stéphane GIRAUD** : Baseball European Champion's Cup 2023

- Bussum & Amsterdam (Pays-Bas) du 6 juin au 10 juin 2023

**Nathan POLIS** : Baseball European Confederation Cup

- Karlovac (Croatie) du 7 juin au 11 juin 2023

**François-Xavier CHAFFOIS** : Baseball Federation Cup Qualifier 2023 - Poule B

- Rybnik (Pologne) du 20 juin au 24 juin 2023

**Julien TOMBEUR** : U23 Baseball European Championship 2023

- Vienne (Autriche) du 8 août au 12 août 2023

**Stéfan LARROQUE** : U12 Baseball European Championship 2023

- Valenciennes (France) du 5 juillet au 9 juillet 2023

**Ludovic MEILLIER** : U12 Baseball European Championship 2023

- Valenciennes (France) du 5 juillet au 9 juillet 2023



## **7. ASSIGNATIONS ARBITRES CHALLENGE DE FRANCE BASEBALL & SOFTBALL**

La Commission Fédérale d'Arbitrage assigne les arbitres de Baseball et de Softball suivants sur les Challenges de France 2023 :



### **CHALLENGE DE FRANCE DE BASEBALL**

SÉNART / LIMEIL-BRÉVANNES - 18 / 21 MAI 2023



- Franck Benasseur (Ligue Normandie)
- Fabien Carrette-Legrand (Ligue Hauts de France)
- François-Xavier Chaffois (Ligue Auvergne-Rhône Alpes)
- Stéphane Giraud (Ligue Nouvelle-Aquitaine)
- Stéfan Larroque (FFBS)
- Ludovic Meillier (FFBS)
- Nathan Polis (Ligue Grand-Est)
- Julien Tombeur (Ligue Ile de France)

Superviseurs : - Serge Makouchetchev (Ligue Bretagne)  
- Stéphane Larzul (Ligue Hauts de France)



### **CHALLENGE DE FRANCE DE SOFTBALL FEMININ**

EVRY-COURCOURONNES - 27/29 MAI 2023



- Giuseppe Laudani (FFBS)
- Jean-Claude Lopez de Eguilaz (FFBS)
- François Mays (FFBS - Ligue Ile de France)
- Benjamin Milgrom (Ligue Ile de France)
- Aina Rajohnson (FFBS)
- Nicolas Crulli (Ligue Occitanie)
- Nicolas Roux (Ligue Occitanie)

Superviseur : - Virginia Bats (Ligue Occitanie)



## CHALLENGE DE FRANCE DE SOFTBALL MASCULIN

ROUEN - 6/8 MAI 2023



- Elena Consiglio (Ligue Ile de France)
- Gérald Lacoste (Ligue Nouvelle-Aquitaine)
- Giuseppe Laudani (FFBS)
- Aina Rajohnson (FFBS)
- Florence Sauvage (Ligue Ile de France)
- Elisabeth Tallard (Ligue Ile de France)

Superviseur : - Nicolas Roux (Ligue Occitanie)

### 8. ASSIGNATIONS OPEN DE FRANCE FÉMININ DE BASEBALL 2023



## OPEN DE FRANCE FÉMININ

ERMONT - 8/10 AVRIL 2023



La Commission Fédérale d'Arbitrage assigne les arbitres de Baseball suivants sur l'Open de France féminin Baseball 2023 :

- Arnaud Beauvier (Ligue Ile de France)
- Daviroun Sananikone (Ligue Ile de France)
- Jérôme Odin (Ligue Ile de France)
- Marc Williamson (Ligue Hauts de France)

Superviseur : - Laëtitia Odin (Ligue Ile de France)





## 9. SUPER LEAGUE SOFTBALL

Le week-end des 25 & 26 mars 2023 sur les installations d'Evry-Courcouronnes, la première journée de la [Super League Softball 2023](#)

Librement inspiré d'un concept américain (Athletes Unlimited), la Super League Softball rassemble des athlètes s'inscrivant dans une perspective de haut-niveau qui s'affrontent lors des week-ends de compétition.

Cette compétition se déroulera sur 3 week-ends sur cette saison 2023.

Sur un plan arbitral, cette compétition est le cadre de formation et de préparation pour les arbitres de Softball en cours de formation AF2S ou AF3S ou encore dans la perspective de préparation des challenges de France et des Coupes d'Europe.

La journée du samedi est consacrée à l'arbitrage en mécanique à 2 et celle du dimanche est consacrée à l'arbitrage en mécanique à 3.

Ainsi, sur ce premier week-end de compétition, les arbitres suivants ont pris part :

- Larry Araujo (Stagiaire AF2S)
- Robin Lethiecq (Stagiaire AF2S)
- Miriam Romero (Stagiaire AF2S)
- Jean-Claude Lopez de Eguilaz (Stagiaire AF3S)

Le programme mis en place à cette occasion consistait à des apports théoriques et pratiques simulées, des tests de règles et mécanique, arbitrage en mécanique à 2 sur des séquences de 2 manches et bilan.

Ce groupe avait la possibilité d'arbitrer en mécanique à 3 le dimanche 26 mars 2023.

- Elisabeth Tallard (AF3S)
- Elena Consiglio (AF3S)
- Robin Lethiecq (AF2S)
- Jésus Enrique Villalba Lozada (Stagiaire AF2S)
- Marcel Théot (Stagiaire AF2S)
- Julie Thudin (Stagiaire AF3S)
- Jean-Claude Lopez de Eguilaz (Stagiaire AF3S)
- Florence Sauvage (AF3S)

Damien Lamouche (Stagiaire AF3S) et Morgane Selve (Stagiaire AF3S) n'ont pu bénéficier des ces apports pour leur formation en raison des mouvements de grèves nationaux.

De plus, ces arbitres ont pu bénéficier, le dimanche 26 mars, d'apports théoriques, de tests de mécanique et de règles, arbitrage sur des séquences de 2 à 3 manches et bilan.

Les arbitres AF3S ont pu également tutorer les stagiaires en formation.



## **10. TEMPLE DE LA RENOMMÉE**

Suite à la validation du projet du Temple de la Renommée présenté par la Commission Fédérale Mémoire au Comité Directeur du 27 mars 2023 (projet présenté lors du séminaire CD/Ligues et de l'AG du 18 mars 2023), la Commission Fédérale d'Arbitrage nommera une personne pouvant la représenter au sein du Comité de Sélection.



### **Le Temple de la Renommée : Transmettre, honorer les accomplissements**

#### ***Pourquoi le Temple de la Renommée ?***

- Mettre celles et ceux qui ont contribué au développement et au rayonnement de notre sport à l'honneur,
- Entretenir la mémoire collective, car ce qui n'est pas écrit a souvent tendance à disparaître.

#### ***Qui est concerné ?***

- Les Athlètes: à titre individuel ou en tant qu'équipe
- Les Officiels: formateurs, entraîneurs, commissaires techniques, arbitres et scoreurs
- Dirigeants
- Personnalités

### **Modalités de fonctionnement**

#### **Les critères d'éligibilité :**

- Avoir été actif pendant un nombre minimum d'années (proposition: 15 années sauf cas d'exception)
- Pour les athlètes, observer une période d'inactivité de 5 ans avant d'être éligible
- Avoir démontré son intégrité sur et en-dehors des terrains

#### **Des travaux pilotés par un Comité de Sélection :**

- Un Comité composé de profils complémentaires:
  - Représentants de chaque corps d'officiels (désignés par la commission concernée)
  - Membres de la Commission Mémoire
  - Représentants de médias spécialisés et/ou du monde du journalisme
  - Personnalités émérites désignées par le Comité Directeur

**Une promotion annuelle sera intronisée en marge de l'Assemblée Générale Fédérale.**



## 11. RECOURS

Tel que défini par l'article 86 du Règlement Intérieur – Édition du 19 mars 2022 de la Fédération Française de Baseball et Softball, les décisions de la commission peuvent donner lieu à un appel devant le Bureau Fédéral dans les conditions définies par ce dernier.

L'appel doit être formulé dans les dix jours de la notification de la décision attaquée, accompagné d'un chèque d'un montant correspondant aux frais d'ouverture de dossier et d'enquête.

L'appel doit être adressé au siège de la fédération sous pli recommandé.

(Lien : <https://ffbs.fr/wp-content/uploads/2022/03/RI-CD-19.03.2022.pdf> )

# Merci d'assurer une large diffusion du présent Bulletin



Crédit Photo : Hiep Image

### Opening Day D1 - 19 mars 2023



**Nice/Sénart**

**Sylvain Ponge - Ludovic Meillier**

Crédit Photo : Emmanuel Dang Van



**Montpellier/Metz**

**Patrick Sananes - François-Xavier Chaffois**

Crédit Photo : Stéphane Lesfargues